

14 juin 2019

Chers amis,

Ces dernières semaines ont été chargées d'émotions, aussi bien en raison de la tristesse provoquée par le décès de Jean, que par le très grand nombre de témoignages de gratitude pour sa vie et l'héritage qu'il nous transmet. Nous avons déjà dit combien la coïncidence du décès de notre fondateur avec le lancement du processus de création d'une nouvelle Charte souligne ce temps de passage dans lequel nous sommes ensemble.

Comme vous le savez, en mars, nous vous avons écrit au sujet du documentaire diffusé sur la chaîne de télévision franco-allemande Arte, à propos des religieuses victimes d'abus sexuels au sein de l'Église, et en particulier au sujet des témoignages de deux femmes victimes du père Thomas Philippe, décédé en 1993, alors que celui-ci exerçait son ministère de prêtre à Trosly jusqu'en 1991. Les premiers témoignages relatant les abus commis par le père Thomas (de femmes adultes et non handicapées) ont été remis à la direction de L'Arche en 2014 et ont fait l'objet d'une enquête canonique dont les résultats ont été rendus publics et diffusés par l'Arche en 2015.

Depuis la diffusion de ce documentaire, nous avons eu de nombreuses discussions au cours desquelles nous avons invité nos membres à poser les questions qu'ils souhaitent et à exprimer leurs émotions. Avec nous, vous avez été nombreux à vous interroger sur les débuts de l'histoire de l'Arche et sur la manière dont le père Thomas a pu commettre ces abus. Nous avons notamment partagé nos questions sur l'environnement qui entourait le Père Thomas à cette époque, y compris le rôle de Jean Vanier dans cet environnement. C'est notre responsabilité aujourd'hui de poursuivre ce questionnement à la lumière des informations qui alimentent notre connaissance du passé.

C'est pourquoi L'Arche Internationale a chargé un organisme externe de procéder à une enquête approfondie et indépendante qui nous permettra de mieux comprendre notre histoire, de parfaire notre travail de prévention des abus et donc d'améliorer nos propres politiques et pratiques actuelles. Cette enquête suivra des critères précis visant à assurer son objectivité, sa transparence en même temps que sa confidentialité dans un cadre clairement défini. Nous prévoyons de pouvoir partager plus d'informations sur ses résultats courant du mois de septembre.

En définitive ce travail consiste à apprendre de nos erreurs passées pour réfléchir à la façon de nous améliorer afin d'assurer notre engagement à faire de toutes nos communautés des lieux où chacun, avec ou sans handicap, se sente respecté et en sécurité.

Nous considérons qu'au moment du décès de Jean et du lancement de notre processus de la Charte, ce travail est aussi une contribution à ce temps de passage que nous vivons.

En union avec chacun de vous,



Stephan Posner



Stacy Cates-Carney